

Comme son père, René, qui était gouverneur de Hollande, de Gueldre et de Zélande, fut un fidèle compagnon d'armes de Charles Quint. On a prétendu que la place de Luxembourg, qui s'était rendue le 1. 9. 1542 aux ducs d'Orléans et de Guise, aurait été reprise 8 ou 9 jours plus tard par René de Nassau « sans coup férir ». (26) Nic. van Werveke conteste l'apparition du prince d'Orange à Luxembourg, la retraite imprévue des Français ayant bouleversé le plan d'attaque des troupes impériales qui se trouvaient encore le 14 septembre à Marche. (27)

Tué au siège de St-Dizier en juillet 1544 sans laisser d'hoirs légitimes, René de Nassau laissa à son cousin Guillaume I<sup>er</sup> dit le Taciturne (qui suit) les territoires situés aux Pays-Bas, en France et au Luxembourg. \*)



Cl. Musée de l'Etat  
Guillaume-le-Vieux

\*) René de Nassau avait un bâtard en Orange, PALAMEDE, qui eut l'audace de faire le rapt de Polyxène, fille de P. E. de Mansfeld et de Marguerite de Bréderode, de qui il avait fait la connaissance chez le prince d'Orange et qu'il épousa en 1566. Le gouverneur Mansfeld, bien que vivement contrarié par le mariage de sa fille, montra toutefois beaucoup d'intérêt pour les trois petits-enfants qui en étaient issus. Dans son testament de 1602 il est question de ses deux petits-fils René et Henri qui auront droit au capital de 80 000 fl. promis à Mansfeld par Philippe II et garanti par l'usufruit du comté de Vianden et des seigneuries y adhérentes. (28)